



Luxembourg, le 2 décembre 2019

Dossier suivi par M. Steve Keiser
Tél : 247-74627 Fax. 20 2693
E-mail : steve.keiser@mi.etat.lu

Monsieur le Président du Conseil
d'administration du Corps grand-ducal
d'incendie et de sauvetage

Concerne : Désignation des délégués et des experts assistant aux réunions du conseil d'administration du Corps grand-ducal d'incendie et de secours, en abrégé « CGDIS ».

Monsieur le Président,

En exécution des dispositions de l'article 22 du règlement grand-ducal du 1^{er} mars 2019 concernant les modalités de désignation des délégués et des experts assistant aux réunions du conseil d'administration du Corps grand-ducal d'incendie et de secours, en abrégé « CGDIS », j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après un exemplaire du procès-verbal du bureau de vote des élections du 2 décembre 2019.

Il résulte des procès-verbaux que

- Monsieur **SIMON Martin** est élu comme délégué **représentant le cadre administratif et technique** et assistant aux réunions du conseil d'administration du Corps grand-ducal d'incendie et de sauvetage, et que
- Monsieur **MOELLER Mike** est élu comme délégué **représentant le cadre des pompiers professionnels** et assistant aux réunions du conseil d'administration du Corps grand-ducal d'incendie et de sauvetage.

Sont non élus les candidats au poste de délégué représentant le cadre des pompiers professionnels et assistant aux réunions du conseil d'administration du Corps grand-ducal d'incendie et de sauvetage dans l'ordre suivant : 1. M. Schmitz Tom, 2. M. Schaul Daniel, 3. M. Lutgen Kim.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Président du Bureau de vote,

Cyrille Goedert